



Le billet du Syndic

LA RÉGIONALISATION OFFRE UNE SOLUTION CLAIRE POUR LES EAUX USÉES

Notre station d'épuration communale a été construite il y a plus de quarante ans. Elle a subi quelques transformations vingt ans plus tard. Aujourd'hui, même s'il faut bien admettre qu'elle a rendu de fiers services, nous devons constater que cette infrastructure accuse son âge : sa capacité d'assainissement est atteinte, ses équipements sont fatigués, et elle ne satisfait plus complètement aux sévères normes de rejet désormais applicables. La décision des Municipalités d'Aigle, Yvorne, Leysin, Ollon et Corbeyrier d'unir leurs forces pour plancher sur un projet régional d'épuration constitue donc un ballon d'oxygène bienvenu pour notre commune et pour cette installation, qui reçoit également les eaux de Corbeyrier. L'idée est de réaliser sur le site d'Aigle déjà dédié à cette activité une station d'épuration calculée pour un équivalent de 54'000 habitants et dotée d'une chaîne de traitement moderne (azote et micropolluants). L'ensemble des travaux, partiellement subventionnables, est estimé à quelque 35 millions de francs. C'est le prix à payer pour une solution dont on attend non seulement une avancée environnementale significative, mais également de notables économies d'échelle. Les communes partenaires se proposent de lancer les bases de ce projet sans délai : d'ici fin 2018, elles envisagent ainsi d'avoir procédé à un état des lieux complet des ouvrages existants, étudié les avant-projets, défini le modèle de gouvernance de la future entité ainsi que la clef de répartition des investissements à consentir. S'il est évidemment prématuré de réfléchir à la réaffectation du site actuel de notre STEP et de ses installations, il est déjà permis de saluer la démarche engagée pour l'élaboration de ce projet : anticipative, collaborative, méthodique et transparente. Nous voulons voir dans cette capacité à travailler ensemble un signe positif pour la suite du processus. Et surtout positif pour notre commune.

Edouard Chollet, syndic

ASSAINISSEMENT DES STEP LES MICROPOLLUANTS : SOURCES ET EFFETS

Lors du Conseil communal du 14 septembre, le Municipal Eric Minod, en charge des eaux et de l'épuration, avait invité Monsieur Laurent Buchs, chef de projet au sein de l'entreprise RWB Hydroconcept Sàrl mandatée pour l'étude du projet, à venir présenter cette future STEP régionale auprès du législatif vuargnéran. Cet ingénieur en génie rural a surtout souligné l'importance jouée par les micropolluants pour expliquer les nécessités d'un assainissement, désormais exigé par la nouvelle ordonnance fédérale sur la protection des eaux.

Présentes, même en concentration infimes dans les eaux, ces substances peuvent exercer un effet nocif sur les organismes vivants. Elles sont par exemple présentes dans des pesticides, médicaments, détergents, produits de soins corporels, hydrocarbures ou encore métaux lourds.

On les retrouve dans les eaux par le biais des excréments et des urines, par le rejet direct dans les égouts, par l'usure et le nettoyage des matériaux, de même que par l'usure et le lessivage par la pluie. Une STEP non-équipée de filtres ne permet qu'une faible élimination, inférieure à 50%. Une exposition constante à de très faibles concentrations peut donc avoir un impact sur les organismes aquatiques et provoquer une potentielle contamination d'eau potable.

Mesures de réduction des émissions

Outre une prise de conscience nécessaire des consommateurs sur cette problématique et le contrôle à la source par une restriction, une substitution, voire une interdiction des composés dangereux, la solution la plus efficace consiste en un traitement centralisé de ces substances dans une STEP prévue à cet effet. Deux technologies sont aujourd'hui adaptées pour une application dans les STEP municipales :

- l'ozonation : ce processus provoque la rupture des molécules complexes qui donnent naissance à des substances pouvant ensuite être plus facilement éliminées par dégradation biologique)
- l'absorption sur charbon actif qui a la propriété de fixer et de retenir certaines molécules amenées à son contact.

La création d'une STEP répondant aux exigences imposées par la loi fédérale sur la protection des eaux offre donc une solution particulièrement intéressante pour notre commune, et ce à moindre coût. Elle permettra en outre de bénéficier des subventions fédérale et cantonale allouées pour un tel ouvrage.



SOMMAIRE

Billet du Syndic - STEP	1
Infos de la Municipalité	2
Infos du Conseil et de la Paroisse	3
Infos communales - Agenda	4
Fête nationale du 1 ^{er} août	5
Sociétés locales, FC Yvorne	6
A travers le temps, <i>La Vigneronne</i>	7
Fête des Abbayes	8

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site : www.yvorne.ch

e-mail : commune@yvorne.ch

ASSOCIATIONS RÉGIONALES D'ACTION SOCIALE ET DE SOINS À DOMICILE

Fonctionnement et activités 2016

L'action sociale et les soins à domicile sont dispensés, dans notre district, par l'ARASAPE et ASANTE SANA. Yvorne y est activement représentée pour assurer à ses habitants l'aide et les prestations auxquelles ils peuvent légitimement prétendre dans le cadre de la politique sociale menée par notre canton. Présentation de ces deux associations et retour sur l'année 2016.

ARASAPE

Association Régionale d'Action Sociale Aigle-Pays-d'Enhaut

Regroupant 18 communes (soit les 15 communes du district d'Aigle et les 3 communes du Pays-d'Enhaut), l'ARASAPE s'emploie à appliquer la loi sur l'action sociale, notamment le revenu d'insertion (RI), et le règlement sur les agences d'assurances sociales (AVS-AI, allocations familiales, prestations complémentaires, prestations complémentaires familiales ainsi que rentes-pont).

L'Association est dirigée par le Conseil intercommunal qui représente le législatif (un délégué municipal par commune) et le Comité de Direction, composé de cinq municipaux.

Le directeur actuel est M. François Galeano, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2017. Il dirige 65 collaborateurs ainsi que 96 accueillants en milieu familial sous contrat avec l'ARASAPE.

Le but optionnel de l'ARASAPE pour Yvorne est le réseau d'accueil de jour des enfants du Chablais. Ce but optionnel ne concerne que les 15 communes du Chablais, le Pays-d'Enhaut ayant son propre réseau.

Au 31 décembre 2016, la capacité d'accueil maximal du réseau était de:

220 places en crèches à Villeneuve, Leysin, Aigle, Bex, Villars et Gryon

312 places en UAPE (unités d'accueil pour écoliers) à Villeneuve, Leysin, Aigle, Ollon et Bex

587 places en accueil en milieu familial (soit 600 enfants placés en moyenne chaque mois)

Situation à Yvorne

- Dossiers traités en 2016 concernant l'application de la loi sur l'action sociale (RI): 21 (contre 8 dossiers en 2010)

- Dossiers traités en 2016 concernant l'application du règlement sur les agences d'assurances sociales :

46 employeurs cotisants à l'AVS

104 personnes affiliées indépendantes à l'AVS

34 personnes sans activité lucrative à l'AVS

54 allocations familiales

115 rentes AVS-AI

22 prestations complémentaires

4 prestations complémentaires familles

0 rente-pont

Soit au total 379 dossiers

Au sujet du réseau d'accueil de jour:

- 8'921.75 heures en UAPE

- 21'005 heures en crèches

- 4'691 heures en accueil familial de jour

Soit un total de 34'517.75 heures, réparties comme suit:

26 enfants en préscolaire et 21 enfants en parascolaire. 47 enfants d'Yvorne entre 0 et 12 ans utilisent le Réseau Enfants Chablais.

Sur l'ensemble du réseau, les contributions des parents ont couvert le 47.5% des charges. La FAJE (Fondation Accueil Jours Enfants) le 12%, les aides au démarrage le 3.8% et les communes membres du réseau ASANTE SANA.

ASANTE SANA

Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois

Cette association fait partie intégrante de l'AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile) qui est l'organe faîtière en ligne directe avec le Conseil d'Etat. Elle regroupe les 28 communes de l'Est vaudois, 13 membres collectifs (associations ou fondations en lien avec le maintien à domicile) ainsi que 1387 membres de soutien.

Son siège se trouve à Montreux. Elle comprend la Riviera, le Chablais et le Pays-d'Enhaut. Yvorne est, pour sa part, rattachée au CMS (Centre Médico Social) de la Grande-Eau à Aigle.

La mission d'ASANTE SANA est de contribuer, avec les proches aidants, à maintenir à domicile les personnes atteintes dans leur santé, et ce dans le respect de leur dignité.

Deux éléments majeurs sont à relever:

- l'importance grandissante de l'approche globale des soins en tenant compte de tous les besoins du patient. Il en va notamment de la prévention des risques de chute par la disposition appropriée de l'espace de vie, en passant par l'évaluation des besoins en alimentation, celle des conditions financières afin de préserver les droits aux prestations sociales, tout en se préoccupant de la dimension psycho-affective du patient pour éviter l'isolement social.

- La politique cantonale en matière de santé est de diminuer au maximum les séjours en hôpital ainsi qu'en EMS et de favoriser au maximum le maintien à domicile. De ce fait, ces dernières années ont vu la charge de travail augmenter d'environ 10% par an.

ASANTE SANA compte 775 collaborateurs, ce qui représente 494 emplois plein-temps.

D'autres missions incombent aussi à ASANTE SANA:

- le transport de personnes à mobilité réduite

- l'activité des infirmières petite enfance et atelier ouvert.

«L'Atelier ouvert» à Aigle, lieu d'accueil enfant-parent de type Maison verte, a ouvert ses portes 140 fois et accueilli plus de 1300 enfants et 1000 adultes. 11% sont venus pour la première fois et 33% sont de langue maternelle étrangère. Ces chiffres montrent une belle mixité sociale et un bon renouvellement de la fréquentation.

Le financement: 41% des recettes proviennent de la facturation aux assurances et aux particuliers. Le solde des frais est réparti entre le canton et les communes. Chaque année, le canton fixe aux communes le montant par habitant à inscrire à leur budget. Ce montant est identique pour toutes les communes du canton.

Situation à Yvorne

En 2016, 59 personnes ont bénéficié des services du CMS: 36 femmes âgées de 38 à 95 ans et 23 hommes âgés de 39 à 96 ans.

Les soins donnés ont été les suivants:

Evaluation/réévaluation, aide au ménage, aide à la famille, veilles et présences, démarches sociales, orientation, accompagnement psycho-social, moyens auxiliaires, conseils diététiques, soins de base, soins infirmiers, ergothérapie.

Cette aide représente 3112 heures de prestations dont 1'147 pour les hommes et 1'965 pour les femmes.

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017

A l'ordre du jour:

- Une présentation par le syndic Edouard Chollet du préavis 2/2017 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2018. Dans un souci de stabilité, il est proposé de maintenir le taux d'imposition communal à 71.5%. Le rapport de la commission de finances et la décision du Conseil interviendront lors du prochain conseil communal.

- Une présentation du projet de STEP régionale par M. Laurent Buchs, chef de projet chez RWB Hydroconcept Sàrl (voir à ce sujet la Une de cette édition).

Dans les communications de la Municipalité:

- Le syndic dresse un point sur la situation du secteur Châble-Rouge: le potentiel commercial de la zone existe mais reste difficile à estimer en raison, principalement, des contraintes de sécurisation inhérentes à son développement. Actuellement affectée en zone de sports et loisirs, il est projeté qu'elle passe, une fois sécurisée, en zone d'activités artisanales et tertiaires dans le futur plan partiel d'affectation. La Municipalité souhaite faire avancer ce dossier et attend différents devis afin de pouvoir chiffrer, précisément, les coûts des travaux de protection qui

comprendront, notamment, la construction d'une importante digue. Le degré de rentabilité des investissements à consentir permettra de prendre les décisions stratégiques qui s'imposent, en toute connaissance de cause.

- Accueil parascolaire: Edouard Chollet rappelle en préambule que 21 élèves d'Yvorne bénéficient d'une structure d'accueil parascolaire. A la question de savoir si une telle structure pourrait voir le jour à Yvorne en raison d'une demande grandissante, la société Amalthée, mandatée par les communes pour la gestion de structures d'accueil dans le Chablais, répond clairement qu'une telle éventualité n'est pas souhaitable afin d'éviter une satellisation de ces structures, l'objectif étant de préserver une proximité avec les établissements scolaires. Forte de ce constat, et dans le souci de respecter ses engagements conformément à loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants, Yvorne est actuellement en discussion avec la commune d'Aigle pour envisager une collaboration plus étroite sur cette question. Si la situation demeure encore supportable pour cette rentrée scolaire ainsi que pour 2018 et 2019, il conviendra de disposer de nouvelles structures à partir de la rentrée 2020.

Prochaines séances: 26 octobre et 14 décembre.

Infos paroissiales

LE VIN DANS LA BIBLE

Le vin apparaît 443 fois dans la Bible. Son usage est des plus variés.

- Il réjouit le cœur des hommes («le faisant briller plus que de l'huile». Ps 104.15)
- Il est le symbole de la bénédiction de Dieu («que Dieu te donne la rosée qui tombe du ciel, les riches produits de la terre, du blé et du vin en abondance». Gn 27.28)
- Il est utilisé pour panser les blessures («Le bon samaritain s'approcha, banda ses paies en y versant de l'huile et du vin, chargea l'homme sur sa monture et prit soin de lui». Luc 10.34)
- Il est recommandé pour donner de la gaieté à celui qui a de l'amertume dans le cœur («Qu'on donne de l'alcool à celui qui va périr, et du vin à celui qui est plongé dans l'amertume; il boira et oubliera sa misère». Prov. 31.6)
- L'apôtre Paul conseillait à Timothée d'user d'un peu de vin à cause de ses fréquentes indispositions («Cesse de ne boire que de l'eau». 1 Tim. 5:23)
- Il ne faut pas en abuser («Qui se dispute sans cesse et se plaint sans arrêt? Qui a la vue trouble? C'est l'homme qui s'attarde à boire du vin. Tes yeux auront des visions, ton esprit et tes paroles deviendront



confus. Tu te croiras en pleine mer, balancé au sommet du mât d'un navire». Pr 23.29)

Enfin, loin de l'usage médical, et des recommandations d'usage, le Nouveau Testament exploite la symbolique du vin dans son usage social et eschatologique: Le vin est signe de joie, il est offert aux hôtes dans les fêtes, il permet à la noce de se poursuivre (noces de Cana). On accuse alors Jésus et ses disciples d'être des gloutons et des ivrognes puisqu'ils boivent du vin alors que Jean Baptiste ne buvait pas. Jésus répond que ce vin est symbole de la joie des temps nouveaux (Mt 11.19). Le symbole du vin nouveau est un appel à chacun à renouveler sa vie. («Personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres; sinon le vin nouveau fera éclater les outres, et le vin se répandra, et les outres seront perdues. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves». (Luc 5.37). Au dernier repas, à côté du pain, il y a la coupe de vin. («Il prit ensuite une coupe de vin et, après avoir remercié Dieu, il la leur donna, et ils en burent tous. Jésus leur dit: Ceci est mon sang, le sang qui garantit l'alliance de Dieu (...) je ne boirai plus jamais de vin jusqu'au jour où je boirai le vin nouveau dans le Royaume de Dieu.» (Mc 14.23).

La prochaine fois que vous buvez du vin, faites-le dans la joie et la modération. Puis, levez un verre en pensant à l'alliance avec Dieu et au banquet qui nous attend dans le Royaume.

Didier Heller, pasteur

Infos communales

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS 2017

Pour cette saison 2017, il a fait très chaud, et peu de pluie, pour le plus grand bonheur des baigneurs mais pas forcément pour la végétation. Le jury, composé de Monique Sauthier, Jacqueline Fazan et Dominique Delacrétaç, a effectué trois passages à travers le village et ses alentours (1^{er} et 30 juillet, 26 août). Les prix des plus beaux balcons et jardins fleuris d'Yvorne ont été attribués le 23 septembre dernier. Les heureux lauréats sont:

- Prix balcons:**
- 1^{er} Famille Jean-Pierre et Sonja Zeller, route de Lausanne 22, Yvorne
 - 2^{ème} Famille Charles Müller, Les Maisons-Neuves, Yvorne

Prix jardins fleuris:

- 3^{ème} M^{me} Liliane Antille, Vers-Morey 45, Yvorne
- 1^{er} Famille Charly Blanc, Versvey 14, Versvey
- 2^{ème} M^{me} Monique Minod, Vers-la-Cour 31, Yvorne
- 3^{ème} Famille Fritz Aeppli, Résidence Lac Vernay 1, Versvey

Le jury adresse ses remerciements aux employés de la commune et aux restaurateurs de la commune (hors concours) pour leur dévouement à rendre notre village aussi bien fleuri.

La remise du Mérite vuagnéran sera présentée dans la prochaine édition du Vuagnéran.

MARCHÉS D'YVORNE UNE FORMULE AMENÉE À SE PÉRENNISER ?

Cinq rendez-vous étaient au programme de cette première édition des Marchés d'Yvorne. Cette nouvelle vitrine des goûts et saveurs de notre région a su répondre au besoin manifeste d'une population soucieuse de produits authentiques et artisanaux. Cette manifestation a trouvé son public; la fréquentation en témoigne. L'on ne peut que se réjouir de voir la place du Torrent ainsi animée, offrant l'occasion aux habitants de se retrouver ou simplement de faire connaissance.

Au terme de ce galop d'essai, le *Vuargnéran* en a profité pour poser quelques questions à M^{me} Evelyne Verdon, l'une des trois chevilles ouvrières de ces marchés.

Quel bilan tirez-vous de ces premiers Marchés d'Yvorne ?

Le bilan est excellent! Le travail pour créer cette première édition a été important et quelques heures avant la première, nous étions aussi excités qu'inquiets. Mais quel bonheur de voir presque tout le village jouer le jeu dès le départ! Depuis, tout s'est bien passé et les échos positifs sont nombreux. La motivation n'en est que renforcée et nous sommes toujours impatients de retrouver ces moments de convivialité au village.

Et du point de vue des exposants ?

Là aussi, c'est très positif. On se rappelle du premier marché où les stands étaient pour ainsi dire dévalisés en milieu de matinée! L'affluence est toujours bonne et les clients souriants. L'accueil d'Yvorne semble avoir définitivement séduit nos exposants.

Une formule reconduite en 2018 ? Des changements prévus ?

Bien sûr! Nous changerons certainement quelques détails avec, peut-être, une date additionnelle et une offre étoffée selon les exposants qui poursuivront l'aventure ou nous rejoindront. Globalement, la formule choisie correspond vraiment à une attente et nous pensons que peu de modifications seront nécessaires étant donné le succès obtenu en 2017. Les suggestions restent les bienvenues et nous serons heureux de les recueillir sur notre adresse: marches.yvorne@gmail.com.



APPRENTIS, BESOIN D'AIDE ?



Le programme AppApp est né d'un besoin détecté auprès des entreprises et des écoles professionnelles, pour les apprentis. Le principe de cette démarche est d'apporter une solution pour les apprentis

confrontés à des difficultés dans certaines branches étudiées à l'école professionnelle, en mettant en place des cours d'appuis organisés en soir de semaine. Ces cours sont donnés par des répétiteurs, professionnels ou étudiants du degré tertiaire (HES, EPFL, UNI, écoles supérieures), dans des domaines précis.

Dans le cadre de sa promotion économique et dans le but de soutenir les entreprises formatrices et les apprentis du district, Aigle Région a confirmé son adhésion au programme, et cela dès la rentrée 2017-2018.

Les conditions de participation sont les suivantes:

- Habiter ou travailler dans le district d'Aigle;
- Etre en formation duale et suivre les cours professionnels;
- Etre en formation initiale en deux ans (AFP);
- Etre en formation initiale en trois ou quatre ans (CFC);
- Rencontrer des difficultés dans une des branches enseignées aux cours professionnels.

Les cours durent deux heures et le tarif pour l'apprenti s'élève à CHF 5.-/l'heure (soit CHF 10.-/par cours).

Pour s'inscrire ou avoir plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel: www.formation-apprentis.ch.

Pour les personnes intéressées à intervenir en tant que répétiteur, il est également possible de s'annoncer directement depuis le site web officiel.

Agenda

28 octobre *Soirée Fête de la courge*

Collège de Versvey, Amis de Versvey

2 novembre *Assemblée générale du Cartel* Caveau, Cartel

5 novembre *Loto* Couronne, Cartel

16 novembre *Judi gourmand* dès 19h30, Caveau, PROVY

17-18 novembre *Représentations annuelles*

Couronne, Compagnons du Coteau

24-25 novembre *Représentations annuelles*

Couronne, Compagnons du Coteau

26 novembre *Représentations annuelles*

Couronne, Compagnons du Coteau

2 décembre *Repas de soutien* Les Glariers, Aigle, Paroisse

2-3 décembre *Loto* Couronne, FC Yvorne

3 décembre *Cortège aux flambeaux vers le feu de l'Avent* église, 17 h, Paroisse

21 décembre *Judi gourmand* dès 19h30, Caveau, PROVY

23 décembre *Noël à Versvey* Collège de Versvey, Amis de Versvey

25 décembre *Culte de Noël* 10h15, église, Paroisse

FÊTE NATIONALE, 1^{ER} AOÛT 2017

Yvorne avait mis les petits plats dans les grands pour accueillir comme il se doit le conseiller fédéral Guy Parmelin à l'occasion de la Fête nationale.

La Commune, les sociétés locales et le Château Maison Blanche ont donc uni leurs forces pour concocter une soirée à la mesure de l'événement. Une météo capricieuse n'a pas empêché une ambiance festive et chaleureuse de régner dans ce cadre somptueux.

L'allocution du chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a été suivie avec intérêt par une foule réunie dans les jardins du Château. La partie officielle comprenait également les interventions du syndic Edouard Chollet, du président du cartel Frédéric Blanc, du président du Conseil communal Charles-André Durnat, du président du conseil paroissial Jean-Louis Crot et enfin de Massimo Benassi pour la lecture du pacte.

Quelques boissons, typiquement locales et mets apprêtés avec soin, ont ravi les nombreux châtelains d'un soir, bien décidés à faire vibrer leur fibre patriotique aux rythmes effrénés des *Yellow Dogs* jusqu'à l'extinction des feux.

Source photos : Jean-Bernard Sieber



Une foule bigarrée au Château pour célébrer notre patrie



Des «Selfies» et de la bonne humeur pour Guy Parmelin, ici en compagnie de la Chanson des Resses



Guy Parmelin et sa garde rapprochée



Le syndic Edouard Chollet lors de son discours



La Jeunesse d'Yvorne avait mouillé le maillot pour honorer, tambour battant, un invité de marque

FC YVORNE UNE NOUVELLE SAISON, DES OBJECTIFS ET DES PROJETS

A l'entame de la saison footballistique, c'est une restructuration complète qui est en œuvre au FC Yvorne sous la houlette d'un nouveau comité déterminé à dynamiser le club.

Au niveau sportif, le FC Yvorne compte actuellement une équipe d'actifs et 4 équipes de juniors.

Malgré le fait que la 1^{ère} équipe évolue en 5^{ème} ligue, le contingent s'est tout de même étoffé de joueurs de la région. Les entraîneurs ont réussi à motiver le groupe et les objectifs sont clairs: une promotion en 4^{ème} ligue dès la fin de la saison.

Le comité ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. Une commission œuvre déjà pour créer une équipe de seniors (pour ne plus les appeler «vétérans») dès la saison 2018-2019. En effet, de nombreux anciens joueurs se sont manifestés pour porter à nouveau les couleurs de ce club chargé d'histoire.

D'autres projets sont également en cours de réalisation comme l'opération séduction auprès des jeunes écoliers vuarnérans. Des journées «ateliers» de football seront proposées aux élèves pour venir découvrir ce sport, synonyme de passion et d'amitié. Le FC Yvorne souligne sa volonté de se rapprocher, par ce moyen, de la vie locale afin que la relève soit à l'image du village, de partager ses valeurs et de soutenir la communauté.

L'appui de toutes et tous est indispensable pour concrétiser de tels projets. Un club de football, au même titre que toute autre société locale, joue un rôle essentiel dans l'éducation et l'intégration de tous les jeunes.

Pour tout contact:

Rodolphe Vogt, président: tél. 077 472 79 12

FC Yvorne, case postale 26, 1860 Aigle

Courriel: info@fcyvorne.ch

Sur Facebook: «FC Yvorne»

Un site internet est en cours de réalisation.

Nouveau comité du FC Yvorne

Rodolphe Vogt : Président

David Dos Santos : Vice-Président ad intérim

Nathalie Vallet : Caissière

Alexandra Ruggiero : Secrétaire

Pascuale Italiano : Directeur Technique

Mehmet Ferataj : Responsable Matériel

Fausto Dos Santos : Responsable des compétitions

Marcio Gomes : Responsable juniors

André Santalla : Responsable buvette et installations

Salvatore Ruggiero : Responsable sponsoring

Antonio Santos : Photographe officiel

Ne manquez pas les traditionnels lotos du FC Yvorne

les 2 et 3 décembre 2017!

1^{ère} équipe du FC Yvorne, saison 2017-2018

Debout, de gauche à droite:

Pasquale Italiano (entraîneur), Fausto Dos Santos, Michael Teixeira, Daniel Barreira, Admilson Da Silva, Pedro Da Silva, Mehmet Ferataj, Salvador Garcia, Agron Ukic, Valdet Ramaj, Burim Kolgeci, Salvatore Ruggiero (entraîneur), Nelson Caetano.

Assis:

Luis Do Rego, Adem Delija, Manuel Monteiro (capitaine), Jose Costa, Luis Sousa, David Dos Santos, Tiago Baptista, Ludovic Mascarenhas, Rodolphe Vogt (président), Grégory Cucinotta.

Manquent sur la photo: Gino Jamett, Marcio Gomes, Diogo Dinis et Hugo Gomes.



LA FANFARE « LA VIGNERONNE »

Jean-Louis Tabord est un Vuagnéran passionné d'histoire, particulièrement celle de notre village. Véritable archiviste communal, il détient des trésors découverts et conservés au fil des années. Entre témoignages, photos, registres ou articles, cet habitant des Rennauds, ancien président du Conseil communal, nous emmènera régulièrement, à travers les pages de ce journal, sur les sentiers de la mémoire.

Cette première chronique est consacrée à la fanfare d'Yverne *La Vigneronne* et aux traces laissées dans l'histoire, en 1883 déjà...

La fanfare a participé dans des années 1880 - 1900 aux parades lors des fêtes de tir de la Société des Mousquetaires d'Yverne. L'une des dernières apparitions de la « La Vigneronne » fut à l'occasion de l'enterrement de « Joscob » Ansermoz où la Marche Funèbre fut jouée lors du convoi funéraire. L'un des derniers directeurs fut M. Burnier qui était cordonnier à Aigle. Le Syndic Jacques Deladoey, dans les années 90, a tenté de reconstituer la fanfare, malheureusement une seule inscription n'a pas suffi à relancer « La Vigneronne ».

La photographie a été prise en mai 1901 sur la place du Torrent.

Anecdote rapportée par Pierre-Henri Stalder

Vers 1906, la Société de musique *La Vigneronne* a périclité, soi-disant à cause de tensions dues à la jalousie. Au siècle passé, les membres étaient réputés bons buveurs. Pour finir, l'alcool aidant, ils se sont bagarés avec les instruments... Et de colère, afin que personne ne remette en route une fanfare, ils ont brûlé règlements, archives et partitions.

Quelques traces de *La Vigneronne*

LA REVUE, organe du parti démocratique et fédéraliste vaudois du vendredi 16 juin 1883 :

« Roche, inauguration du drapeau de la Chorale de la localité, prestation de la fanfare d'Yverne, dont le concours comme musique de fête a été très apprécié ».

L'ESTAFETTE, journal du matin du mardi 20 novembre 1894 :

Yverne, dimanche inauguration des orgues « la fanfare, les sociétés de chant d'Yverne et de Corbeyrier, et d'aimables artistes avaient prêté leur concours à la fête ».

Assemblée générale de la Société des Mousquetaires du 12 avril 1896 :

La musique « Vigneronne » d'Yverne, est engagée aux mêmes conditions que l'année dernière, soit 20 frs et 10 litres de vin.

TRIBUNE DE LAUSANNE, dimanche 14 octobre 1956 :

Fédération vaudoise des Vignerons. Assemblée de délégués. La fanfare « la Vigneronne » et deux chorales agrémentèrent la séance.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE,

lundi 15 octobre 1956 :

Réunis à Yverne, les vigneron vaudois réaffirment leur volonté de solidarité. Les vigneron vaudois, au nombre de plus de 300 ont tenu à Yverne, samedi, une vibrante assemblée.

La séance fut agrémentée par la jeune fanfare « la Vigneronne », dirigée par Ch. Burnier ».

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE,

vendredi 22 février 1957 :

Avec les « Amis Tireurs ». Un public de tireurs, fort nombreux, se pressait dans la grande salle de la Couronne, où M. Charles Jan, président central de la S.S.C. donnait une causerie sur le tir. La fanfare d'Yverne, « La Vigneronne », se produisit à plusieurs reprises au début de la manifestation.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE,

vendredi 2 août 1957 :

Corbeyrier, Abbaye du Chamois. Cette vivante société nouvellement fondée a organisé sa première fête de tir au petit calibre. La fanfare « La Vigneronne » s'est fait apprécier durant l'après-midi.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE,

lundi 10 novembre 1958 :

Burier. A l'asile. Les vieillards de l'asile ont eu la joie de recevoir... La fanfare d'Yverne et le chœur d'hommes de Saint-Légier. Tous ses concerts ont ravi les pensionnaires.

Sources : Scriptorium.bcu-lausanne.ch / Archives de la Société des Mousquetaires d'Yverne / Histoire et Notes sur Yverne, Pierre-Henri Stalder / Gilbert Merli, Daniel Borloz / Photographie, Philippe Grosjean.



LES 350 ANS DE L'ABBAYE DES MOUSQUETAIRES D'YVORNE ET DE CELLE DE L'ABBAYE DE CORBEYRIER

Les 16, 17 et 18 juin 2017, l'abbaye des Mousquetaires d'Yvorne et l'abbaye de Corbeyrier ont fêté leur 350^{ème} anniversaire.

En effet, c'est en l'an 1667 que le Conseil de Bourgeoisie et Paroisse répond favorablement à la requête de ceux d'Yvorne et Corbeyrier de se séparer de la Bourgeoisie et la Paroisse d'Aigle.

Les autres abbayes de la commune d'Yvorne, celle de l'Union et Les Amis du Tir ont été invitées à la fête.

Le vendredi et le samedi, les tirs ont rassemblé 115 tireurs au stand des Grandes Iles d'Amont.

Le dimanche, après l'assemblée de la Fédération des Abbayes Vaudoises, c'est le couronnement des meilleurs tireurs qui s'est déroulé sous un soleil éclatant. Le cortège avec les bannières des abbayes vaudoises s'est ensuite formé sur la place du Torrent pour partir en direction d'Aigle, emmené par la Jeunesse d'Yvorne et la fanfare de Muraz « La Villageoise ».

Un premier arrêt au Caveau des vigneron pour un apéro, puis poursuite du cortège jusqu'au Domaine des Portes Rouges pour une rincette, et le défilé repart pour fondre sur Aigle par Vers-Pousaz, du jamais vu de la mémoire des Vieux. Et c'est sous une averse de blanc que les gens d'Aigle ont freiné les Vuarnérans sur la rive droite de la Grande Eau avant de les laisser franchir les eaux pour accéder à la cantine des Glariers afin de dévorer un banquet de circonstance avec discours et flonflons.

A part une distribution des prix laborieuse, la fête a été belle, tous les participants sont repartis chez eux avec d'excellents souvenirs et les yeux pleins de couleurs.

Texte et photos : Jean-Louis Tabord



Prise du drapeau avant la remise des médailles



Au boulevard, avec la Jeunesse et la fanfare de Muraz « La Villageoise »



Départ du cortège sur la place du Torrent, partir du bon pied car la route est longue!



Arrivée à Aigle par le chemin de Bellevue de plus de 200 personnes, du jamais vu!



Le comité de la Fédération des Abbayes vaudoises et les délégués lors de leur assemblée à la Grappe

